

Les terrasses

Respect du Règlement général d'occupation du domaine public.

Les documents sont à déposer en mairie ou à envoyer au service Commerce par mail à commerce@palavaslesflots.com .

Les mobiliers et éléments divers de la terrasse

Respect du Règlement général d'occupation du domaine public.

Les documents sont à déposer en mairie ou à envoyer au service Commerce par mail à commerce@palavaslesflots.com .

Vente d'alcool

Pour toute information complémentaire, merci de contacter le Service des Licences et Débits de boissons au 04 67 07 73 35 ou à envoyer au service Commerce par mail à commerce@palavaslesflots.com .

Cerfas selon les types de travaux

Modifications (intérieur, façades, devantures, travaux de peinture, pose de baie vitrée, de rideau, de store...)

Respect du Règlement général d'occupation du domaine public.

Les documents sont à déposer en mairie ou à envoyer au service Commerce par mail à commerce@palavaslesflots.com .

Pose ou remplacement d'enseigne perpendiculaire ou à plat

Respect du Règlement général d'occupation du domaine public.

Les documents sont à déposer en mairie ou à envoyer au service Commerce par mail à commerce@palavaslesflots.com .

Plus d'infos



Commerce de proximité: [Commerce de proximité](#)

Adresse : Hôtel de Ville

16, Boulevard du Maréchal Joffre
BP 106 34250 Palavas-Les-Flots

Horaires : Du lundi au vendredi, de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h

[Site ville](#)

[Site tourisme](#)

[Téléphone 04 67 07 73 35](#)

[Mail](#)

Le Pays de l'Or vous propose [geosphere](#) :

L'Agglomération du Pays de l'Or vous propose [geosphere](#), un service en ligne gratuit et accessible 7j/7 et 24h/24 pour vos démarches d'urbanisme.

L'Agglomération du Pays de l'Or propose pour toutes les communes du territoire un nouveau service en ligne qui permet de réaliser toutes vos démarches d'urbanisme de chez vous.

Simple, sécurisée, la dématérialisation facilite l'instruction des demandes d'autorisations d'urbanisme. Plus besoin de se déplacer en mairie ou de poster vos dossiers, il suffit de se connecter et de créer un compte sur [geosphere](#) .

Et toujours sur [Servicepublic.fr](#) :

Afin d'avoir des documents à jour, voici les informations consultables sur le site [servicepublic.fr](#):

Santé et sécurité au travail

- Conception et aménagement des lieux de travail
- Utilisation et aménagement des lieux de travail
- Règlement intérieur d'une entreprise
- Compte professionnel de prévention (C2P)

Questions – Réponses

- Existe-t-il une surface minimale pour le poste de travail d'un salarié ?
- Absence d'un salarié pour cause d'intempéries : quelles sont les règles ?
- L'employeur doit-il aménager un espace pour la pause déjeuner des salariés ?
- Qu'est-ce que le document unique d'évaluation des risques professionnels (DUERP) ?
- Quelles aides pour l'amélioration des conditions de travail et la prévention des risques professionnels ?

Toutes les questions réponses

Pour en savoir plus

- Travail isolé, pour une démarche globale de prévention
Source : Institut national de recherche et de sécurité (INRS)
- Rôle de l'inspection du travail
Source : Ministère chargé du travail

Services en ligne

- Service de santé des gens de mer (SSGM)
Téléservice
- Rapport de l'employeur destiné au comité régional de reconnaissance des maladies professionnelles (CRRMP)
Formulaire
- Enquête du CHSCT relative à un accident du travail grave
Formulaire
- Enquête du CHSCT relative à une situation de travail relevant un risque de maladie professionnelle ou à caractère professionnel grave
Formulaire
- Enquête du CSE relative à des situations de risque grave ou à des incidents répétés ayant relevé un risque grave
Formulaire
- Questionnaire de maintien au régime français de sécurité sociale d'un travailleur salarié détaché
Formulaire
- Demande de reconnaissance de maladie professionnelle (Sécurité sociale des marins)
Formulaire
- Proposition de taux d'incapacité permanente du travail
Formulaire
- Demande de prise en charge de la cotisation accident de travail – formation complémentaire d'un salarié en contrat emploi consolidé
Formulaire
- Déclaration d'accident du travail des non-salariés agricoles
Formulaire
- Déclaration de maladie professionnelle pour les salariés agricoles
Formulaire
- Feuille d'accident du travail ou maladie professionnelle pour les non-salariés agricoles
Formulaire
- Demande de dérogation à la durée légale du travail et/ou à l'interdiction du travail de nuit pour les jeunes travailleurs à bord des navires
Formulaire
- Demande d'autorisation à l'emploi d'un jeune travailleur d'au moins 15 ans et de moins de 16 ans pendant les vacances scolaires
Formulaire
- Attestation de salaire délivrée par l'employeur dans le cas d'une interruption continue supérieure à 6 mois
Formulaire



**Ville de
Palavas-les-Flots**

Mairie de Palavas-les-Flots

Horaires : Du lundi au vendredi de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h.

Adresse : 16 Boulevard Maréchal Joffre – BP 106 – 34250 Palavas-les-Flots

Tél. : 04 67 07 73 00